

Conventions de notation des références bibliographiques

Quand on réfère à un texte **scientifique** (ouvrage ou article) la référence doit être présentée dans un format précis, qu'il faut respecter rigoureusement. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura qu'une présentation possible, mais qu'il convient d'en choisir une (de préférence en vigueur dans le domaine) et de s'y tenir.

En simplifiant grossièrement, il y a quatre types de documents qu'il convient de distinguer du point de vue de la référence bibliographique qu'on peut en faire :

1. des **livres** (monographies ou volumes collectifs)
2. des articles dans des **revues** spécialisées
3. des articles dans des **volumes d'actes de colloque**
4. des articles dans des **volumes collectifs**
5. des **comptes rendus** de livres

Chaque type a ses propres conventions.

A. Principes généraux

1. Dans une liste bibliographique, les références sont **classées alphabétiquement** sur le nom de famille de l'auteur, qui vient en premier, suivi du prénom et ensuite (de préférence) de la date de l'étude.
2. Chaque référence commence donc logiquement par le nom de famille (et non par le prénom).
3. Les conventions de saisie des références diffèrent d'une revue ou d'une collection à l'autre, mais on est en général plus ou moins d'accord sur les différents éléments qui doivent nécessairement figurer dans une référence.
4. Le principe de base est qu'à l'intérieur d'une liste de références il faut être cohérent et conséquent : toutes les références à l'intérieur d'une bibliographie d'une revue sont décrites selon un modèle appliqué *de façon systématique*.
5. Dans un travail de mémoire, voire de thèse, vous « choisissez » plus ou moins un système de présentation de la bibliographie. Dans le cas des publications en revues ou ouvrages collectifs, ce système est imposé par l'éditeur, qui indique les « instructions aux auteurs », auxquelles celui-ci doit se conformer.
6. Pour les informations qui doivent figurer dans la référence, vous vous basez non **pas sur la couverture** extérieure du livre mais sur la **page de titre** intérieure (la date figure parfois au dos de cette feuille, sur la feuille de gauche ou à la fin de l'ouvrage).
7. Chaque référence biblio comporte un certain nombre d'informations nécessaires, variables selon le type de document concerné ; d'autres informations sont facultatives (ex : la collection pour un ouvrage), il faut choisir, pour l'ensemble de la biblio, de les indiquer ou non, et s'y tenir.
8. Toute référence se termine par un point.
9. Si dans un titre d'article il y a des italiques vous les gardez dans votre référence. Si tout le titre est en italiques, en gras ou en majuscules, pour des raisons de typographie globale, vous éliminez cette mise en forme au profit de celle exigée par les conventions de référence.
10. Si dans le titre de la revue ou du livre il y a une ponctuation finale forte (? ou ! ou ...) il faut la garder dans la référence. Il n'y a pas de point final dans le titre de la revue ou du livre.

B. Format Livres

Nom de famille de l'auteur Prénom (ou initiale(s) du prénom suivie(s) de points), date, <i>Titre de l'ouvrage</i> (en italiques ou souligné). <i>Eventuellement sous-titre de l'ouvrage</i> , Lieu d'édition, Maison d'édition.

Entre le **titre et l'éventuel sous-titre** (s'il y en a un) vous mettez un **point**. Partout ailleurs vous mettez des virgules.

Exemple :

- KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

sous-titre

C. Format Articles de revues

Nom de famille de l'auteur Prénom (ou initiale(s) du prénom suivie(s) de points), date, « Titre de l'article » (entre guillemets mais pas en italiques), *Nom de la revue* (en italiques ou souligné) numéro du volume (suivi, le cas échéant, du numéro du fascicule, à séparer du dernier par un tiret), pp. numéros de pages (séparés par un tiret).

Exemple :

- LEEMAN D., 1989, « Est-ce qu'on peut aller au coiffeur ? », *Linguisticae Investigationes* XIII-2, pp. 309-404.

Numéro du volume

Numéro du fascicule

D. Format Articles dans des actes de colloque

Nom de famille de l'auteur **de l'article** Prénom (ou initiale(s) du prénom suivie(s) de points), date de l'article, « Titre de l'article » (entre guillemets, pas en italiques !!), éventuellement nom de l'éditeur du **volume** collectif Prénom (éd.), *Titre des actes* (en italiques). *Éventuellement sous-titre des actes*, lieu d'édition : Maison d'édition, pp. numéros de pages de l'article (séparés par un tiret).

NB : Ce qui se trouve en grisé correspond en fait au format de la référence d'un **livre**, à ceci près que les auteurs sont en fait des **éditeurs**, d'où l'indication (éd.) derrière leur(s) nom(s). La référence d'un article dans des actes de colloque n'est pas précédée du mot latin *in*.

Exemples :

- KAHANE S., 2005, « Structure des représentations logiques, polarisation et sous-spécification », *Actes de la conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2005)*, Dourdan, pp. 153-162.
- DURAND J., Laks B., Lyche C., 2005, « PFC : Un corpus numérisé pour la phonologie du français », Williams G. (éd.), *La Linguistique de corpus. Actes des deuxièmes journées de la linguistique de corpus*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 205-217.

E. Format Articles dans des volumes collectifs

Nom de famille de l'auteur **de l'article** Prénom (ou initiale(s) du prénom suivie(s) de points), date de l'article, « Titre de l'article » (entre guillemets, pas en italiques !!), *in* Nom de l'éditeur du **volume** collectif Prénom (éd.), *Titre de l'ouvrage* (en italiques ou souligné). *Éventuellement sous-titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Maison d'édition, pp. numéros de pages de l'article (séparés par un tiret).

NB : Ce qui se trouve en grisé correspond en fait au format de la référence d'un **livre**, à ceci près que les auteurs sont en fait des **éditeurs**, d'où l'indication (éd.) derrière leur(s) nom(s). La référence d'un article dans un volume collectif est précédée du mot latin *in*.

Exemples :

- KLEIBER Georges, 1991, « *Paul est bronzé versus La peau de Paul est bronzée. Contre une approche référentielle analytique* », in Stammerjohann, Harro (éd.), 1991, *Analyse et Synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen, Narr, p. 109-134.
- KLEIBER Georges, 1990, « Sur la définition sémantique d'un mot : les sens uniques conduisent-ils à des impasses ? », in Chaurand, Jacques & Mazière, Francine (éds), 1990, *La Définition*, Paris, Larousse, p. 125-148.

NB : Il est souvent difficile de distinguer ouvrage collectif et actes de colloque.

F. Format Compte rendu d'ouvrage

Nom de famille de l'auteur du compte rendu Prénom (ou initiale(s) du prénom suivie(s) de points), date, « Compte rendu de : Nom de famille de l'auteur du livre Prénom éventuellement (éd.), date de publication du volume, *titre et sous-titre de l'ouvrage* (en italiques ou souligné), lieu d'édition, maison d'édition, nombre de pages du livre p. », *Nom de la revue* (en italiques ou souligné) numéro du volume (suivi, le cas échéant, du numéro du fascicule, à séparer du dernier par une virgule), pp. numéros de pages (séparés par un tiret).

Exemple :

DENDALE Patrick, 1998, « Compte-rendu de : Kronning, Hans, 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal 'devoir'*, Uppsala. (*Acta universitatis upsaliensis*, 54), 200 pp. », *Verbum*, XX, 3, p. 341-346.

F. Cas spécifiques

- **Deux** auteurs (ou éditeurs): vous mettez **&** entre les deux (pour éviter de devoir choisir entre *et / and / und / etc.*) sans virgule: ex : Coltier Danielle & Dendale Patrick.
- **Plus de deux** auteurs (ou éditeurs): une virgule entre chaque auteur. Ex : Coltier Danielle., Dendale Patrick, Perrin Laurent.
- La **collection** et le numéro dans la collection (ex. *Que sais-je ?*, 512) ne doivent pas nécessairement être mentionnés dans la référence.
- Quand il n'y a **pas d'auteur** (p.ex. pour certains dictionnaires) vous mettez directement le titre suivi de la date (et vous classez la référence dans votre liste de références sur le premier mot du titre).
Exemple : *Grand Larousse de la langue française*, 1971, Paris, Larousse.
- S'il n'y a **pas de date** indiquée, vous mettez à la place de la date *s.d.* (sans date)
- S'il s'agit d'un texte qui doit **encore paraître**, vous mettez à la place de la date : à paraître.
- S'il y a des italiques ou des gras dans le titre vous les reprenez en tenant compte du fait que deux fois italiques font des caractères droits !

G. Problèmes et fautes fréquentes dans la présentation des références bibliographiques

1. Problème avec les numéros **thématiques** de revues: on ne doit mentionner que le titre de la **revue** et **PAS** le titre du thème du numéro, ni d'ailleurs les éditeurs du numéro thématique de revue.

2. Attention à la confusion entre *titre d'une collection* et *titre d'un ouvrage* et entre *éditeur ou responsable de la collection* (non mentionné) et *éditeur ou responsable du volume collectif*. Il faut savoir qui est/fait quoi.
3. Attention au format de la référence d'un article qui est un *compte-rendu*. Il faut ajouter "compte-rendu" au titre du livre sur lequel porte le compte-rendu.
4. Les *titres des actes de colloque* sont en général très longs. Ils comprennent souvent le thème ou titre du colloque, le lieu et les dates du colloque. Tous ces éléments, puisqu'ils font partie du titre, doivent être mis en italiques.
5. Attention à l'indication des mots *autonymes* ou mots *en mention* dans les titres (italiques !).
6. **Ne pas** mettre *en gras* les titres des revues, des livres et des articles. Les gras sont éliminés de la référence (sauf éventuellement pour l'indication de l'autonymie).
7. Le *numéro d'une revue* et les *pages d'un article* sont en caractères *droits* (pas en italiques).

Noms des *maisons d'édition* : on les indique souvent par leur nom **court**. Choisir une forme et s'y tenir.
Exemples :

- *Benjamins* (au lieu de *Benjamins Publishing Company*)

- *Seuil* (au lieu de *éditions du Seuil*)

- *Peter Lang* ou *Lang* (au lieu de *Peter Lang Verlag*)

- *PUF* (au lieu de *Presses Universitaires de France*)

- *Larousse* (au lieu de *Librairie Larousse* ou *Editions Larousse*)

- *Hachette* (au lieu de *Librairie Hachette*)

8. **Prénoms** des auteurs : on peut les mettre en toutes lettres (pour éviter les erreurs dues à l'ignorance du sexe, quand on parle de l'auteur dans votre texte). En tout cas, être conséquent : faire partout pareil !
9. En général on n'indique pas *le lieu* ni la *maison d'édition pour les revues*.
10. Lorsqu'il y a *plusieurs lieux et/ou maisons d'édition*, on les sépare en général par des barres obliques.
11. Problème de la *date des actes de colloque* : Il est évident que les actes d'un colloque organisé en 1994 ne peuvent pas paraître la même année : il y aura donc forcément un écart entre la date de parution des actes et la date d'organisation du colloque. Néanmoins vous mettrez comme date de l'article et comme date du volume d'actes la date de **publication** et pas celle du colloque. D'une manière générale, on référence le produit fini (la publication) et non le colloque lui-même, y compris lorsque celui-ci a été publié sous forme de numéro thématique de revue ou d'ouvrage collectif.
12. Pour l'indication des *pages d'un article de revue* : vous baser *sur l'article même* et pas sur la table des matières : l'article peut s'arrêter une page plus tôt ou être suivi d'une page blanche avant l'article suivant (qui n'est pas comptabilisé dans les numéros de pages).